

47 MAGAZINE

MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOT-ET-GARONNE

Numéro 32 • octobre 2015

CONSTRUISONS NOTRE 47

L'AVENIR DE NOTRE DÉPARTEMENT SE DÉCIDE AUJOURD'HUI !

DONNEZ VOTRE AVIS

Économie numérique

Les experts de demain
se forment chez nous

Solidarité

Dans la lutte contre le cancer,
mieux vaut prévenir...

Sport

Judo : vers la ceinture noire

LOT-ET-GARONNE
Le Département
www.lotetgaronne.fr

Cette réforme constitue une avancée importante dans l'histoire de la décentralisation. Elle modifie nos compétences et nous amène à redéfinir nos politiques publiques. C'est dans ce cadre et avec la volonté réaffirmée de ne pas augmenter l'impôt départemental que nous vous consultons, pour recueillir votre avis sur les actions départementales que vous jugez prioritaires.

QUESTIONNAIRE

à renvoyer dans l'enveloppe T

1. Qu'est-ce qui, selon vous, caractérise le mieux le Lot-et-Garonne ? 2. Répondre au choix

- ☐ La gastronomie
- ☐ La douceur de vivre
- ☐ La convivialité
- ☐ Le climat
- ☐ Les paysages

2. Aimeriez-vous que vos enfants restent vivre en Lot-et-Garonne ? 3. Répondre

- ☐ Oui tout à fait
- ☐ Plutôt oui
- ☐ Plutôt non
- ☐ Non pas du tout
- ☐ Sans opinion

3. D'une manière générale, pour vous, quels sont les grands enjeux de notre département pour les années à venir ? 4. Répondre au choix

- ☐ Les services publics de proximité
- ☐ L'autonomie des seniors
- ☐ L'action sociale
- ☐ L'attractivité économique du territoire
- ☐ La mobilité / les déplacements
- ☐ La présence de médecins sur les territoires
- ☐ L'accès à Internet haut et très haut débit (du producteur au consommateur)
- ☐ Le soutien aux filières agricoles, la promotion des circuits courts
- ☐ Le logement
- ☐ L'éducation / la jeunesse
- ☐ Le tourisme
- ☐ Le sport
- ☐ La culture
- ☐ L'environnement / le développement durable

LOT-ET-GARONNE
Le Département

CONSTRUISONS NOTRE 47
LOT-ET-GARONNE
Le Département

ECOPLI T
N° 20 9
Valable jusqu'au
11/01/2016

CONSEIL DÉPARTEMENTAL LOT ET GARONNE
MONSIEUR LE PRÉSIDENT PIERRE CAMANI
AUTORISATION 36082
47039 AGEN CEDEX

Inclus dans ce numéro :
le questionnaire et
l'enveloppe T

SOMMAIRE

L'AVENIR DE NOTRE DÉPARTEMENT SE DÉCIDE AUJOURD'HUI !

CONSTRUISONS **NOTRE 47**

DONNEZ VOTRE AVIS

DOSSIER



Thierry Breton

Entretien avec
Pierre Camani

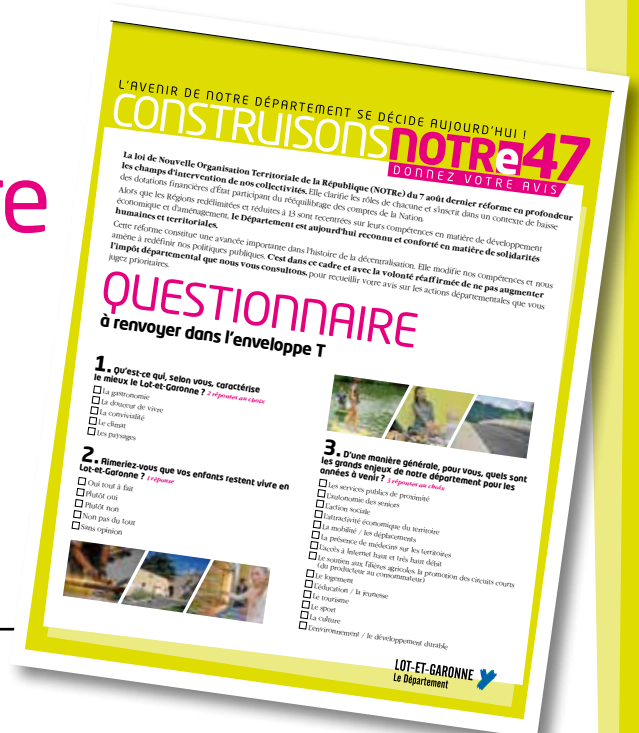
p 5 et 6

Le Département
de Lot-et-Garonne,
c'est... p 7Le Département,
elles / ils en parlent... p 8

Encart

Donnez votre avis

Questionnaire

à renvoyer dans
l'enveloppe T

47 MAGAZINE

Publication du Conseil départemental de Lot-et-Garonne,
Direction de la communication, 47922 Agen cedex 9.
Tél. : 05 53 69 45 13 - Fax : 05 53 69 45 16
47magazine@lotetgaronne.fr
www.lotetgaronne.fr - www.47magazine.lotetgaronne.fr

Directeur de la publication : Matthieu Stievet

Rédacteur en chef : Véronique Délerly

Rédaction : Sandrine Tadiello, Véronique Délerly
et Matthieu Stievet avec la participation de Chantal
Prodhomme et Jean-Pierre Hilaire

Participation : Xavier Chambelland, Sébastien Delau-
nay, Sylvie Dupuy, Nadine Guisiano-Ceola, Sophie Falleri,
Nathalie Buigues

Crédit photo questionnaire : Département 47 -
Xavier Chambelland, Thierry Breton, Center parcs,
Christian Preleur

Maquette et mise en page : D'clics, Agen

Impression : Roto Garonne, Estillac

Distribution : La Poste / MédiaPost

Tirage : 167 000 exemplaires

Dépôt légal à parution

ISSN : 1968-097X

Imprimé en France sur papier
contenant du bois issu de forêts
gérées durablement.



Reproduction même partielle interdite sans autorisation.
47magazine est disponible en braille ou en CD audio :
05 53 69 45 11

Pour recevoir le magazine sur votre messagerie, écrire à
l'adresse : 47magazine@lotetgaronne.fr

Retrouvez des interviews audio, des reportages vidéo,
des photos, et de nouveaux textes à l'adresse :
www.47magazine.lotetgaronne.fr



Brèves

Retour sur les
actions marquantes
de ces derniers mois

p 3

Actualité

Favoriser la réussite
de nos collégiens

p 4



Département 47 - Xavier Chambelland

Economie

Les experts de
demain se forment
chez nous

p 9

Solidarité

Dans la lutte contre
le cancer, mieux vaut
prévenir... p 10

Sport

Judo : vers la ceinture
noire... p 11

Comité départemental de judo

Culture

Grand écran sur
le 7^e art en classe

p 12



Ligue de l'enseignement

Médiathèque

Florilège d'ouvrages
écrits par des Lot-et-
Garonnais

p 13

Occitanie

Expression en langue
régionale

p 14

Tribune

Expression des
groupes politiques

p 14

Agenda

Ça bouge en Lot-et-
Garonne !

p 15

Recettes

Déclinaison autour
de la citrouille

p 16



Département 47 - Xavier Chambelland

Jeux

Sudoku

p 16

Promotion des produits agricoles : des opérations séduction ici et ailleurs

La destination Lot-et-Garonne, terre de saveurs, est de plus en plus prisée par les touristes. Le bon bilan de la saison touristique en atteste. Il repose en partie sur la qualité de vie et la richesse gastronomique de notre territoire, qui répondent aux besoins d'authenticité exprimés par les touristes. Pour renforcer cette dynamique, le Conseil départemental et le Comité départemental de Tourisme travaillent de concert à la promotion des produits agricoles, localement, mais aussi à Paris, puisque la clientèle francilienne est nombreuse à choisir le Lot-et-Garonne comme lieu de villégiature.



Département 47 - Xavier Chambelland

Les Marchés flottants sur les quais de la Seine à Paris, tout comme la Fête des Vendanges sur la butte Montmartre, ont ainsi été la vitrine du Lot-et-Garonne et de ses produits agricoles, le temps de deux week-ends fin septembre et début octobre. Avec quelque 700 000 visiteurs, ces manifestations permettent de faire rayonner le Lot-et-Garonne bien au-delà de ses frontières.

LÉA NATURE S'INSTALLE À DAMAZAN



Département 47 - VD

La zone d'activités de la Confluence, située à Damazan, comptera d'ici fin 2016 une nouvelle entreprise : **Léa Nature**. Cette société a acquis un terrain de 5 hectares pour y construire un atelier de production d'aliments bio en sachets individuels, sans gluten et sans lactose. Il s'agit d'une extension de la conserverie Bioviver, située à Bazens.

À la clé : un **investissement de 6 M€, 10 emplois créés** dès 2016 et des **projets d'extension d'activité** importants pour l'avenir.

Michel Masset, président du Syndicat mixte du Confluent 47, qui gère la zone et qui regroupe le Conseil départemental (à 80 %) et la Communauté de communes du Confluent (à 20 %), a accueilli cette nouvelle avec fierté et satisfaction. Il a ainsi rappelé le **dynamisme de la zone d'activités**, idéalement positionnée aux abords de l'échangeur autoroutier, séduisant de plus en plus les chefs d'entreprise et constituant un vivier d'emplois



DR

UN NOUVEAU CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE À TONNEINS

Inaugurer un nouveau service public de proximité est toujours un moment important pour la vie d'un territoire. Le centre de secours et d'incendie de Tonneins ne déroge pas à la règle ! Cofinancé par le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), le Département et les communes concernées, cet équipement offre aux sapeurs-pompiers des locaux modernes, conformes aux normes en vigueur et adaptés aux contraintes opérationnelles.

Cette réalisation s'inscrit dans le cadre du plan de modernisation des centres de Lot-et-Garonne qui a déjà permis la rénovation et/ou construction de 13 casernes, pour lesquelles le Département a déjà consacré plus de 2,6 M€ sur une enveloppe globale de 8 M€.

DES VACANCES POUR TOUS !

Organisée par le Conseil départemental, l'opération « Des vacances pour tous » a permis à plus de 200 jeunes lot-et-garonnais, âgés de 7 à 14 ans, et leurs familles de profiter des attractions du parc Walibi le temps d'une journée. Suivis par des associations caritatives telles que le Secours populaire français, les Restos du cœur et la Croix rouge, ces enfants n'ont pas eu la chance de partir en vacances cet été, comme 2 enfants sur 3 à l'échelle nationale. Cette sortie a été l'occasion pour les jeunes de s'évader de leur environnement quotidien et de s'amuser avant la rentrée des classes.



Morad Cherchari

Les sapeurs-pompiers à l'honneur



www.47magazine.lotetgaronne.fr

Fin septembre, le 122^e Congrès des Sapeurs-pompiers de France a mis Agen et le Lot-et-Garonne sous les projecteurs ! Quelque 40 000 visiteurs ont participé à ce grand rassemblement, rendant avant tout hommage à ces femmes et à ces hommes dont la devise « sauver ou périr » est loin de n'être qu'un symbole. Le congrès a rythmé la vie locale durant 4 jours, et généré près de 2 M€ de retombées économiques. Partenaire de cette manifestation, le Conseil départemental salue l'ensemble des professionnels et des bénévoles qui ont travaillé d'arrache-pied pour faire de cet événement un succès.



Les élections régionales se déroulent les dimanches **6 et 13 décembre**. Il s'agit d'élire celles et ceux qui représenteront et défendront le Lot-et-Garonne au sein de la future grande région, qui englobe l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes.

aux urnes citoyens !

ÉDUCATION

Favoriser la réussite de nos collégiens

Début septembre, 12 500 collégiens ont repris le chemin des 28 collèges publics gérés par le Département. Depuis, chacun apprécie les travaux réalisés durant l'été dans les établissements scolaires, mais également les nouveaux équipements déployés dans les salles de classe. En effet, afin d'améliorer les conditions de travail des élèves, mais aussi des équipes enseignantes, administratives et techniques, le Département a investi cet été 2,5 millions d'euros dans la rénovation et l'équipement des collèges lot-et-garonnais.

L'été est la période la plus propice pour rénover les établissements scolaires puisque les élèves désertent les locaux le temps des grandes vacances ! Dans les collèges publics, de nombreux travaux ont été effectués durant cette période. Remise aux normes des bâtiments, sécurité incendie, amélioration du confort de vie, de la performance énergétique, réfection des peintures, des sanitaires... sont ainsi les principaux chantiers réalisés.

« Bien être à l'école pour bien apprendre est une préoccupation constante du Conseil départemental et nous consacrons chaque année d'importants moyens pour créer les conditions de la réussite scolaire », souligne Nicolas Lacombe, vice-président en charge de l'Éducation. C'est pourquoi le Département fournit également tous les meubles et matériels nécessaires au fonctionnement des collèges, de la pédagogie au nettoyage, en passant par la restauration scolaire : mobilier scolaire et administratif, matériel de restauration, équipement des CDI, tableaux blancs interactifs, mallettes mobiles de langues, ordinateurs...

Enfin, tous les ans, le Département verse une dotation de fonctionnement

à chaque collège, couvrant ainsi les dépenses du quotidien (eau, électricité, chauffage, charges générales...). Pour l'année 2015-2016, la dotation globale pour les 28 collèges s'élève à 2,6 millions d'euros.

Expérimentation numérique

L'autre nouveauté de cette rentrée scolaire concerne le collège Ducos-du-Hauron à Agen, et plus particulièrement les élèves de 5^e. Dans le cadre du plan numérique national, et après avoir déposé un dossier, l'établissement a été retenu « collège préfigurateur » par l'État parmi 209 collèges en France (dont 109 relevant du réseau d'éducation prioritaire tel Ducos-du-Hauron). Il s'agit d'équiper dès janvier les élèves de tablettes tactiles, équipements personnels qui les accompagneront tout au long de leur scolarité, y compris à domicile, afin de développer de nouvelles pratiques d'apprentissage. Financée par le Conseil départemental - avec une aide de l'État -, cette opération nécessite plus de 300 000 € d'investissements.

Au terme de cette expérimentation, il conviendra d'évaluer l'intérêt pédagogique de cet outil. Une généralisation pourra alors être envisagée. ■

« Bien-être à l'école pour bien apprendre. »



En début d'année 2016, les 5^{es} du collège Ducos-du-Hauron à Agen recevront des tablettes tactiles.

Département 47 - VD



Nicolas Lacombe, vice-président du Conseil départemental en charge de l'Éducation, a rendu visite aux collégiens d'Armand-Fallières à Mézin le 7 septembre.

Département 47 - Xavier Chambelland

2,5 MILLIONS D'EUROS

ont été consacrés cet été à la rénovation et à l'équipement des collèges publics par le Département.

Restauration collective

DU BON, DU BEAU, DU LOCAL...

Lutter contre le gaspillage alimentaire, servir des repas équilibrés et de qualité, valoriser notre agriculture en développant des circuits courts et en favorisant l'introduction de produits locaux... voici quelques-uns des défis à relever en matière de restauration scolaire.

Avec près de 10 000 repas servis quotidiennement dans les collèges (soit 1,45 million de repas à l'année), la restauration mérite une attention particulière. Depuis trois ans, le Conseil départemental met tout en œuvre pour améliorer ce service, avec le soutien des chefs cuisiniers et de leurs équipes qui officient chaque jour dans les collèges.

Déjà réalisés dans 9 établissements, des tests de consommation interviendront d'ici fin 2016

dans 3 nouveaux collèges. Ils permettent d'adapter « l'offre du cuisinier et la demande de l'enfant » et de faire évoluer les habitudes de consommation, en douceur. Parallèlement, le Département accompagne les producteurs et les équipes des cuisines afin de structurer les achats et de privilégier des aliments produits localement, frais et de saison, et bio dans la mesure du possible.

« Dans un département comme le nôtre, qualifié de verger d'Aquitaine, du fait de la diversité de sa production et de la qualité de son agriculture, il paraît naturel d'éduquer nos enfants à apprécier les bons produits ! », conclut Raymond Girardi, vice-président du Conseil départemental en charge de l'Agriculture.

L'AVENIR DE NOTRE DÉPARTEMENT SE DÉCIDE AUJOURD'HUI !

CONSTRUISONS **NOTRe**47

ENTRETIEN AVEC PIERRE CAMANI

“Volonté et optimisme”

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août clarifie les compétences respectives des collectivités et réaffirme le rôle incontournable du Conseil départemental en matière de solidarités sociales et territoriales. Ce moment historique pour le Département, dans un contexte où l'argent public est rare, implique une refondation des politiques départementales. Entre impératif d'efficacité et volonté de concertation, le président du Département Pierre Camani exprime sa vision pour le Lot-et-Garonne et ses habitants.

En mars dernier ont eu lieu les élections départementales. Quels enseignements avez-vous tirés de ce scrutin ?

Les électrices et les électeurs du département ont renouvelé leur confiance à notre majorité. C'est à la fois un formidable encouragement à amplifier notre action et une grande responsabilité. Depuis 2008, notre département a déjà beaucoup changé. Nos investissements sur le réseau routier, notre engagement en faveur du numérique, notre

plan de déploiement des maisons de santé pluriprofessionnelles ou notre programme de rénovation des maisons de retraites publiques en sont quelques exemples significatifs. Mais il reste encore bien des chantiers à conduire. Nous avons désormais un mandat de 6 ans pour y parvenir, avec une assemblée renouvelée, totalement paritaire et rajeunie.



Thierry Breton

Au fil des projets de réforme territoriale, il a un temps été question de supprimer le Département. Aujourd'hui, la loi NOTRe lui reconnaît un rôle central dans l'organisation territoriale de la République française ! Comment interprétez-vous cette issue positive ?

C'est d'abord une grande victoire pour les élus qui, comme moi, ont défendu l'importance des Départements dans l'espace rural. La suppression de l'échelon départemental aurait signifié moins de solidarité et moins de proximité, avec en arrière-plan la fin programmée des communes, cellules de base de notre République ! D'ailleurs, lorsqu'il a été question de grandes régions, les postures de principe visant à supprimer le Département n'ont pas résisté longtemps. D'abord parce qu'en réalité aucune autre collectivité n'est apparue en capacité de reprendre efficacement la majorité des compétences que le Département exerce aujourd'hui. Mais aussi parce que le Département constitue pour beaucoup un repère, une terre d'attachement ; nous le savons bien en Lot-et-Garonne.

Qu'est-ce que cela va changer pour le Département ?

En étant confirmé comme la collectivité de référence en matière de solidarités, le Conseil départemental continuera à intervenir dans les domaines touchant très directement la vie quotidienne des Lot-et-Garonnais. Parmi les principales compétences figurent tout le volet du développement social (enfance/famille, personnes âgées, personnes handicapées, insertion), les routes départementales, les collèges, mais aussi

QUATRE ÉTAPES POUR UNE NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE

17 mai 2013

Le conseiller départemental

Loi relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral

27 janvier 2014

La modernisation de l'action publique

Loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Maptam)

16 janvier 2015

13 nouvelles régions

Loi relative à la délimitation des régions, aux élections départementales et régionales et modifiant le calendrier électoral

7 août 2015

La clarification des compétences

Loi pour une Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe)

ENTRETIEN SUITE

ce qui relève du soutien aux communes en matière d'investissement et d'ingénierie. Sa compétence transport (scolaire et interurbain) sera transférée à la Région. L'aide directe aux entreprises sera assurée par cette dernière. Département et Région pourront continuer à intervenir conjointement dans les domaines de la culture, du sport, du tourisme, de l'éducation populaire et des langues régionales.

Il s'agit d'une clarification qui donne au Département un champ d'intervention assez large pour déployer son action au service des habitants.

Et aujourd'hui, quelles sont les marges de manœuvre du Département ?

Les études récentes analysant les budgets des Départements ont souligné la bonne gestion de notre majorité [ndlr : lire page 7], nous attribuant même 10/10 sur le volet dépenses de personnel. Mais force est de constater que nous sommes soumis, comme toutes les collectivités, à une augmentation de nos dépenses obligatoires et une baisse simultanée de nos recettes, notamment les dotations d'État appelant les collectivités à l'effort de redressement des comptes de la Nation.

L'argent public est rare, ce n'est un secret pour personne. Pour autant, nous avons la volonté de ne pas augmenter les impôts, comme c'est d'ailleurs le cas depuis 6 ans.

L'enjeu est aujourd'hui de réussir à faire encore mieux avec moins. Nous y arriverons !

Cela nécessite de faire des choix, de redéfinir des priorités ?

Oui bien sûr, mais je souhaite le faire avec méthode et en lien étroit avec les Lot-et-Garonnais. Mes mots d'ordre : concertation et transparence. C'est pour cela que j'ai souhaité, avec les

membres de notre majorité, recueillir l'avis des Lot-et-Garonnais le plus largement possible. Le questionnaire joint à ce numéro de 47 Magazine et le site web dédié répondent à cet objectif. Je veux ainsi qu'ensemble nous construisions « NOTRe47 ».

Une démarche exceptionnelle ?

En effet, à moment exceptionnel, démarche exceptionnelle ! C'est un tournant historique pour notre département. Toute la population est invitée à donner son avis mais j'ai souhaité aussi consulter celles et ceux qui sont amenés à travailler en partenariat avec notre collectivité, notamment les élus locaux et toutes les forces vives du territoire.

Cette grande consultation éclairera nos choix pour notre débat d'orientations budgétaires en janvier et le vote du budget au mois de mars, et plus largement pour les six années du nouveau mandat.

Justement, définir des priorités nécessite d'identifier préalablement des grands enjeux. Quels sont selon vous les défis que le Lot-et-Garonne va devoir relever dans les années à venir ?

Notre territoire a la chance d'allier à une position stratégique entre les métropoles bordelaise et toulousaine, un patrimoine exceptionnel, des productions agricoles remarquables, un maillage de communes à taille humaine, une ruralité vivante... Le Conseil départemental doit continuer à jouer un rôle essentiel pour consolider ce potentiel formidable. Nous le voyons déjà :

- avec les maisons de santé et l'introduction des circuits courts dans la restauration scolaire, notre collectivité construit une nouvelle offre de services au public ;
- avec le virage du numérique et la poursuite de la mise à 2x2 voies de la RN21 pour achever la 2^e dorsale du développement lot-et-garonnais entre Fumel et Agen, notre collectivité apporte de nouvelles infrastructures de communication ;
- avec le développement des Clusters et le projet de Center parcs, notre collectivité est en train de réinventer un nouveau modèle économique innovant pour le Lot-et-Garonne et ses habitants.

Nous disposons de tous les atouts pour conforter notre département dans ce qu'il a de plus précieux, sa qualité de vie.



EN PREMIÈRE LIGNE AU SÉNAT POUR DÉFENDRE L'ÉCHELON DÉPARTEMENTAL

Dès l'origine de la réforme territoriale, Pierre Camani s'est mobilisé au Sénat pour faire reconnaître le Département comme l'échelon garant de la proximité et des solidarités, notamment dans les territoires ruraux.

Dès 2013, il participe à la Mission commune d'information sur l'avenir de l'organisation décentralisée de la République (commission dépassant les clivages partisans, portée conjointement par l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin et le président du Conseil départemental de Haute-Saône Yves Krattinger).

Au cours de l'examen du projet de loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République, de décembre 2014 à janvier 2015), Pierre Camani a soutenu plusieurs amendements visant à clarifier et renforcer les compétences du Département, en particulier pour :

- maintenir la compétence Collèges dans les missions du Département.
- réaffirmer la vocation du Département en matière de solidarité territoriale, en sus des solidarités humaines.
- donner un contenu à cette vocation de solidarité territoriale.
- conforter le Département comme chef de file des politiques liées au grand âge et à la perte d'autonomie.
- prévoir une élaboration conjointe du schéma d'accessibilité des services au public par l'État et le Département.



Département 47 - Xavier Chambelland

L'AVENIR DE NOTRE DÉPARTEMENT SE DÉCIDE AUJOURD'HUI !
CONSTRUISONS NOTRe47
DONNEZ VOTRE AVIS

Septembre 2015

Diagnostic et échanges sur les enjeux de la loi NOTRe
Sensibilisation des partenaires et des élus locaux

Octobre 2015

Consultation des Lot-et-Garonnais

Janvier 2016

Débat d'orientations budgétaires

Mars 2016

Vote du budget primitif

L'AVENIR DE NOTRE DÉPARTEMENT SE DÉCIDE AUJOURD'HUI !

CONSTRUISONS NOTRE 47

Le Département de Lot-et-Garonne c'est...

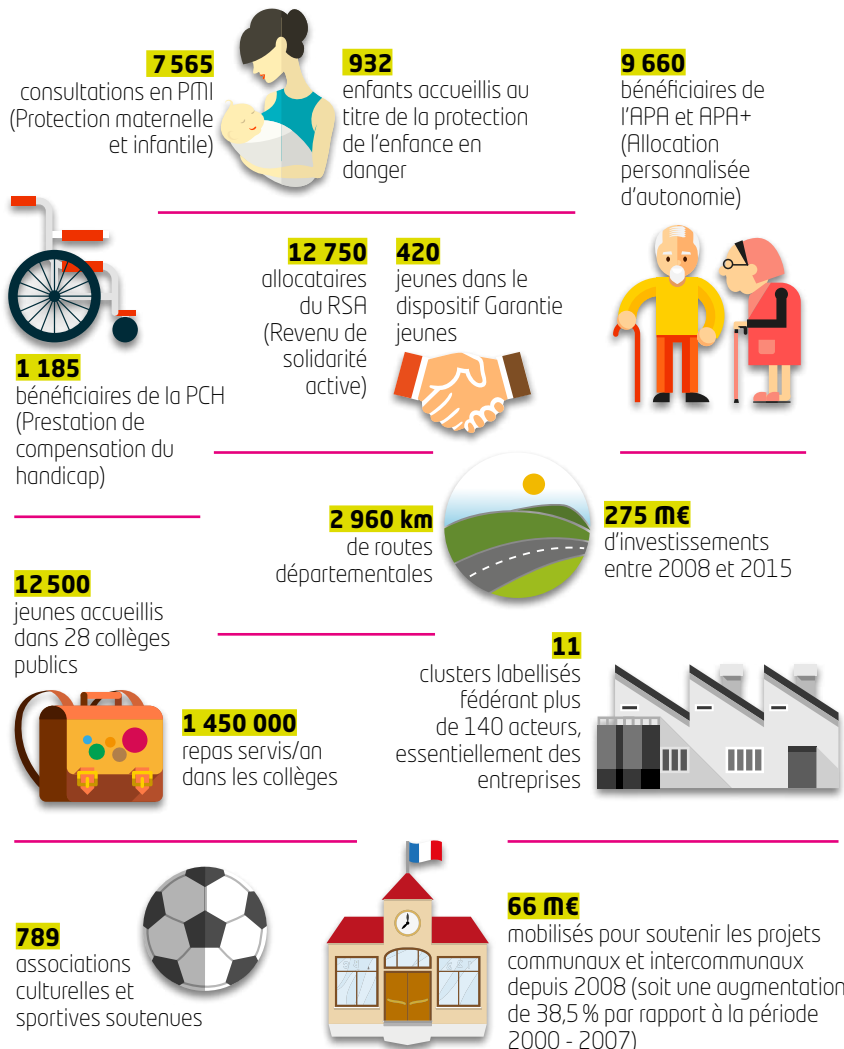
536 100 hectares de superficie
319 communes
21 cantons
332 119 habitants
(Insee : population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2015 - population municipale)

143 147 salariés (*population active*)
18 954 entreprises
282 900 hectares de surfaces agricoles utiles et
7 200 exploitations
1^{er} rang national pour la production de prunes d'ente, noisettes, kiwis, fraises, aubergines, poivrons et piments, tabac brun et tabac Burley

30 375 lits touristiques
(capacité d'accueil)
5 000 emplois directs et indirects
 liés à l'activité touristique

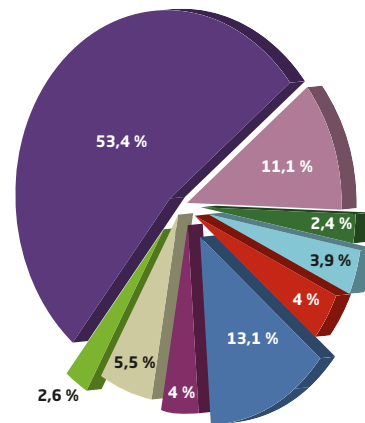
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

AU CŒUR DES SOLIDARITÉS HUMAINES ET TERRITORIALES*



* Chiffres : Rapport d'activité 2014

UN BUDGET DÉPARTEMENTAL DE 434,6 MILLIONS D'EUROS



Budget primitif 2015, dépenses de fonctionnement et d'investissement

■ Action sociale et prévention médico-sociale - 232,2 M€
 ■ Services généraux - 56,8 M€
 ■ Réseaux et infrastructures - 48,4 M€
 ■ Enseignement - 23,6 M€
 ■ Sécurité - 17,4 M€
 ■ Économie, agriculture et tourisme - 17,3 M€
 ■ Transports - 16,8 M€
 ■ Culture, vie associative, jeunesse, sports et loisirs - 11,5 M€
 ■ Aménagement et environnement - 10,6 M€

UNE COLLECTIVITÉ BIEN GÉRÉE

Dans le contexte de refonte des politiques publiques imposées par la loi NOTRe, la majorité du Conseil départemental :

- affiche plus que jamais sa volonté de maîtriser les dépenses courantes,
- poursuit son effort de diminution de la dette,
- réaffirme sa volonté de ne pas augmenter la fiscalité départementale.

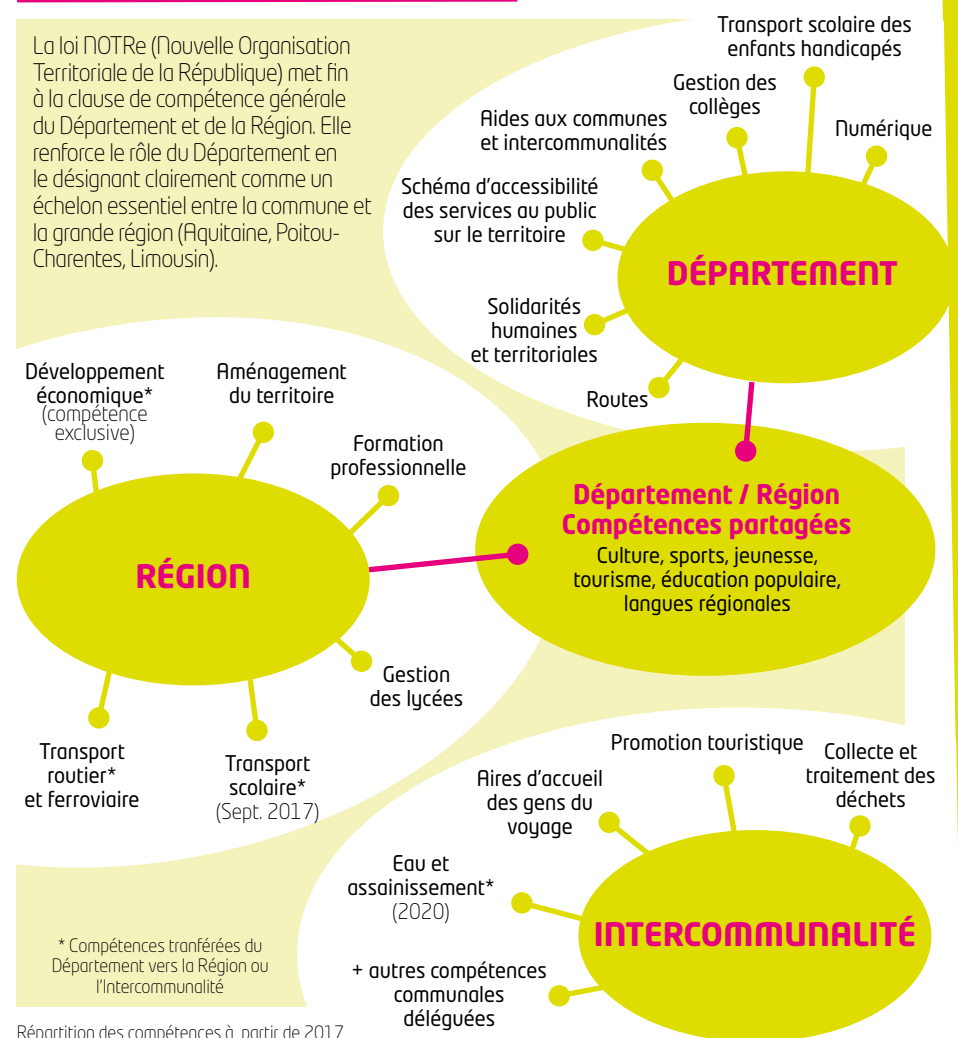
0 % d'augmentation de l'impôt départemental depuis 6 ans

6,4/10

Le Lot-et-Garonne figure parmi les collectivités départementales les mieux gérées. Le Conseil départemental se voit même attribuer 10/10 en matière de fonctionnement (charge de personnel). Des fragilités existent cependant, liées au caractère rural de notre département par rapport aux départements urbains ou côtiers. (Enquête Décomptes publics réalisée à partir des comptes administratifs 2013).

CE QUI CHANGE AVEC LA LOI NOTRe

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) met fin à la clause de compétence générale du Département et de la Région. Elle renforce le rôle du Département en le désignant clairement comme un échelon essentiel entre la commune et la grande région (Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin).



TÉMOIGNAGES

Le Département, elles/ils en parlent...

Le développement du Lot-et-Garonne repose en grande partie sur les hommes et les femmes qui font vivre notre département. C'est pourquoi, nous avons souhaité leur donner la parole. Ces témoignages illustrent le formidable potentiel de notre territoire pour relever les défis de demain !

Karine Lafinestre

Maire de Saint-Etienne-de-Fougères / 874 habitants

La confirmation du rôle du Département en matière de solidarité des territoires est un élément rassurant. Sans les aides qu'il accorde aux communes, bonifiées en Lot-et-Garonne pour les plus petites dans certains domaines, de nombreux projets ne pourraient pas être menés à bien, au détriment du développement de nos territoires et du service rendu à nos populations. Dans un contexte financier difficile pour toutes les collectivités, il faut plus que jamais renforcer le partenariat tripartite entre commune, intercommunalité et département. Les instances pour conduire ce dialogue existent, à nous élus de les utiliser à bon escient !



Jean-Marie Tovo

Président du Comité départemental olympique et sportif / 1 098 associations, 96 232 licenciés et 23 000 bénévoles

De longue date, le Cdos 47 peut compter sur le soutien du Département, avec un partenariat de qualité, au profit des associations sportives et de ses adhérents. Le Conseil départemental est aux côtés de toutes les associations, y compris les petites qui créent de l'animation dans nos villages. Pour que cette dynamique perdure, il nous faudra ensemble relever le défi du bénévolat, qui tend à s'essouffler, alors qu'il est le socle de la vitalité de nos associations.



Philippe Gool

Directeur général jechange.fr et vice-président du cluster Inoo / 86 salariés

Le Lot-et-Garonne présente de nombreux atouts. Il offre une qualité de vie particulièrement agréable, un positionnement stratégique à mi-chemin entre deux métropoles, mais aussi des avantages certains pour qui souhaite entreprendre tels que des loyers faibles et des profils locaux compétents et fidèles. Il est toutefois nécessaire de relever certains défis pour dessiner les contours d'un département d'avenir, notamment en matière de diversification des activités économiques et de déploiement du très haut débit.



Jacques Pomiès

Président du Bureau interprofessionnel du Pruneau / Filière pruneau : près de 10 000 emplois directs et indirects et un chiffre d'affaires de plus de 200 M€ (production et transformation)

Je me réjouis de la relation de confiance que le BIP entretient avec le Département. Il me semble d'ailleurs que cela vaut pour l'ensemble des filières agricoles. Le Département assure un rôle de "courroie de transmission" et nos producteurs peuvent compter sur lui pour défendre leurs intérêts. Dans un contexte difficile pour l'agriculture, c'est un atout qu'il nous faut préserver.



Anne-Marie Lubin

Présidente de la fédération lot-et-garonnaise des délégués départementaux de l'Éducation nationale

L'éducation doit rester une priorité pour les pouvoirs publics car les écoles forment les citoyens de demain et nous devons y consacrer les moyens nécessaires. Le parcours scolaire doit être pensé dans sa globalité. Pour prévenir les difficultés voire les échecs futurs, il est primordial d'instaurer une prise en charge précoce, dès la petite enfance. Dans un département rural comme le nôtre, nous devons veiller en outre à un équilibre entre nos villes et nos campagnes. Le Département doit rester garant de cette équité.



Stéphanie Fossey

Présidente de la Fédération des pôles de santé de Lot-et-Garonne / Infirmière à la MSP* de Légnac-sur-Guyenne

Je me réjouis que les collectivités locales, dont le Département, se soient emparées de la question de la santé et de l'accès aux soins, bien que ce soit une compétence de l'État. En Lot-et-Garonne, l'implication des pouvoirs publics est telle qu'elle fédère la majorité des professionnels de la santé. Je salue les efforts menés pour réorganiser l'offre de soins de proximité, attirer de jeunes médecins et ainsi répondre aux attentes de la population.

*Maison de santé pluriprofessionnelle



LAURENCE LAMY

Vice-présidente du Conseil départemental en charge de la Citoyenneté

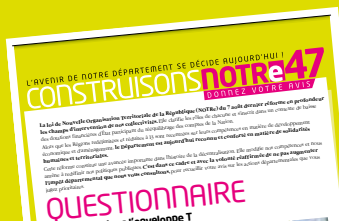


Comme tous les témoins ci-dessus, qui ont accepté de poser leur regard sur le Lot-et-Garonne et le rôle du Département, nous vous invitons à vous exprimer et à prendre part à cette grande consultation citoyenne. À l'heure où nous engageons la refondation des politiques publiques départementales, nous souhaitons sonder les Lot-et-Garonnais à travers un questionnaire car nous avons besoin de savoir quelles sont les priorités de nos concitoyens pour mieux répondre à leurs attentes.

Cette forme de gouvernance, participative et transparente, doit nous permettre de décider collectivement des mesures à prendre et des politiques d'intérêt général à mener pour préparer ensemble le Lot-et-Garonne de demain.

DONNEZ VOTRE AVIS

Pour participer à la consultation, vous avez 2 possibilités :



VERSION PAPIER

Répondre au questionnaire qui accompagne ce magazine et l'envoyer dans l'enveloppe réponse T (sans l'affranchir)

VERSION NUMÉRIQUE

www.construisonsnotre47.fr
remplir le questionnaire directement sur Internet sur le site dédié à la consultation



FILIÈRE NUMÉRIQUE

Les experts de demain se forment chez nous

L'économie numérique représente 25 % de la croissance de notre économie. Le Département de Lot-et-Garonne engage une politique volontariste pour bénéficier des retombées liées à ce secteur d'activité en plein essor. Aussi, en quelques mois, il a été l'un des acteurs majeurs de l'implantation de l'école IN'TECH INFO à Agen et a impulsé la création du Cluster Inoo. Objectif : développer une filière numérique pour offrir localement des formations préparant aux métiers de demain.

7 septembre, 8 h 30, Agen : première rentrée pour 25 futurs experts en informatique. L'école d'ingénierie informatique IN'TECH INFO Sud-Ouest vient en effet d'ouvrir ses portes à Agen*. La formation (expert en ingénierie du logiciel ou expert en systèmes et réseaux) s'étale sur 6 semestres pour les étudiants s'arrêtant à Bac +3 ou sur 10 semestres pour ceux intégrant le cursus long (Bac +5).

« L'une des originalités de l'école est d'effectuer une 2^e rentrée en mars. Elle s'adresse aux jeunes souhaitant changer d'orientation en cours d'année. Nos étudiants, bacheliers ou non-bacheliers, sont tous passionnés par l'informatique », explique Jean-Michel Talavera, président d'IN'TECH INFO Sud-Ouest. Pour l'heure, la 1^{re} promotion apprécie les conditions d'enseignement à « taille humaine » dans un « campus sympa... » : espace arboré, terrain de sport, hébergements proches et restauration sur place au tarif du Crous. « Et à 10 minutes à pied de la gare et du centre-ville. »

Selon Nicolas Lacombe, vice-président du Conseil départemental en charge de l'Éducation, le point fort de l'école est surtout sa méthode pédagogique basée sur la réalisation de projets en petits groupes. Jean-Michel Talavera précise que « cette pédagogie par projets nécessite un rapprochement permanent avec les entreprises locales et le tissu social. Tout le monde est gagnant-gagnant. L'étudiant évolue dans

des conditions comparables à celles en entreprises. Quant aux chefs d'entreprises, ils prennent connaissance des nouvelles technologies de l'informatique et du numérique. Ils peuvent ainsi les appliquer pour améliorer leur propre productivité ». En parallèle des projets, les étudiants suivent des cours classiques comme l'anglais et la communication, et des cours plus spécifiques comme la cybersécurité. Ils sont dispensés par des enseignants permanents et des intervenants professionnels. « Les deux dernières années de la formation se font en alternance. Nos jeunes intègrent une entreprise tout en continuant leurs études. Elle devient leur employeur, les rémunère et paie leur scolarité. » 98 % des étudiants trouvent un emploi en CDI à la fin de leur cursus, si l'on se réfère aux taux d'insertion de l'école d'Ivry. « Preuve que l'école répond aux besoins des employeurs qui recrutent des profils d'experts en informatique directement opérationnels », conclut le président de l'établissement lot-et-garonnais. ■

*Au-delà du soutien financier, et avec la volonté de faciliter l'implantation de cette école à Agen, le Département a mis à disposition des locaux au sein de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), propriété du Conseil départemental.

IN'TECH INFO

156, av. Jean-Jaurès, Agen.
05 53 66 37 70 / contact@intechinfo-so.fr
<http://sudouest.intechinfo.fr>



La 1^{re} promotion a fait sa rentrée le 7 septembre. L'installation de l'école supérieure d'ingénierie a été possible grâce au soutien décisif du Département et l'accompagnement de l'Agglomération d'Agen.

INOO, LE CLUSTER DU NUMÉRIQUE

« L'école IN'TECH INFO Sud-Ouest et le cluster Inoo sont intimement liés. Nous avons un objectif commun : créer un écosystème départemental autour du numérique. Mais avant, nous devons former les spécialistes de demain, ceux qui intégreront ou créeront nos entreprises, nos start-up. Aussi, les étudiants travailleront sur des projets concrets confiés par des entreprises locales, membres ou non du cluster. Ils seront ainsi mis en situation réelle. Plus le jeune avancera dans sa scolarité, plus les projets seront complexes », explique Guillaume Maison, président du cluster et cogérant d'Info Partner à Boé.

Pour rester compétitives et se développer, 10 sociétés* se sont associées pour former le cluster Inoo, à l'initiative du Conseil départemental. La société de services Montayral services et le centre de formation C2RT (Centre régional de reconversion technologique, travaillant avec IN'TECH INFO SO) le complètent. Objectifs : créer une dynamique départementale afin de faire émerger des projets d'innovation par le numérique dans les entreprises locales, incubé et amorcé des start-up pour leur offrir les moyens de naître et de croître, être la référence départementale en matière de transition numérique.

*Info Partner, Jechange.fr, Ardev, Alain Tingaud Innovations, Setelma, Eria Systèmes, Coaxis ASP, Agde-Audecia, Burosyst, eTic



IN'TECH INFO et le cluster Inoo sont l'exemple du partenariat réussi entre étudiants / chefs d'entreprise et recherche / innovation.

Jacques Biliric, vice-président du Conseil départemental en charge de l'Économie

LE BTS AUSSI...

Le Brevet de technicien supérieur Systèmes numériques (BAC +2) du lycée De Baudre à Agen propose une nouvelle option depuis la rentrée de septembre. Désormais, les étudiants peuvent se spécialiser en Informatique et Réseaux. L'apparition de cette option prouve que les métiers du numérique ont le vent en poupe ! Ils séduisent les étudiants et répondent aux besoins des professionnels. D'ailleurs, les entreprises locales prennent des stagiaires durant 6 semaines pour les former. Une immersion dans le monde du travail bénéfique à tous. Le Lot-et-Garonne a les moyens de devenir un vivier d'experts et de techniciens en réseaux...

Lutte contre le cancer

Mieux vaut prévenir...

En octobre, de nombreuses manifestations sont organisées dans le cadre de la campagne de lutte contre le cancer du sein. La plus emblématique est l'illumination en rose de certains bâtiments dont celui de l'hôtel du Département à Agen. Le Conseil départemental n'oublie pas pour autant que le combat contre la maladie est une affaire quotidienne. Aussi, il soutient la structure de gestion de dépistage des cancers de Lot-et-Garonne* à Boé qui met en œuvre le dépistage organisé des cancers du sein et du côlon.

« Plus un cancer est diagnostiqué tôt, plus le traitement est efficace et moins lourd, plus l'apparition de complications liées à la maladie est retardée, voire évitée, et plus les chances de guérison sont grandes », liste Elisabeth Marc, médecin responsable de la structure de gestion de dépistage des cancers de Lot-et-Garonne. Créée en 2004, elle est portée par le centre d'examen de santé de Boé qui dépend de la Caisse primaire d'assurance maladie. Sa principale mission est de mettre en œuvre, sur l'ensemble du territoire, un dépistage organisé gratuit. Actuellement, deux cancers sont sous haute surveillance : sein et côlon. En 2017, le cancer du col de l'utérus sera aussi concerné. Seules les maladies répondant aux critères définis par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) peuvent faire l'objet d'un dépistage organisé. Fréquence et gravité de la maladie, existence de tests de dépistage fiables et de moyens de traitement efficaces sont quelques-uns de ces critères.

« Faire un test de dépistage, c'est permettre de détecter, chez une personne apparemment en bonne santé et ne se

plaignant de rien, une maladie à un stade précoce. L'objectif est bien évidemment de pouvoir mieux la prendre en charge et de la traiter le plus rapidement possible », explique le docteur Marc. Chaque année, en Lot-et-Garonne, 56 000 femmes reçoivent donc un courrier les invitant à réaliser une mammographie. 108 000 Lot-et-Garonnais (femmes et hommes) sont également invités à se rapprocher de leur médecin généraliste pour obtenir un test de recherche de sang dans les selles. « La nouveauté 2015 est le nouveau test de dépistage pour le cancer colo-rectal à réaliser chez soi. Un seul prélèvement contre trois auparavant ! Autre nouveauté : l'analyse est désormais faite par une machine. La lecture est plus sensible et fiable », ajoute Elisabeth Marc.

La lecture des mammographies n'a en revanche pas changé, elle est toujours visuelle et effectuée par deux radiologues différents. « Près de 7 % des cancers du sein sont détectés grâce à cette 2^{de} lecture », souligne le médecin. ■

* Financement : en majorité par la CPAM et l'État. Subvention annuelle de 48 000 € du Département.

34 000

personnes participent chaque année en Lot-et-Garonne aux dépistages organisés des cancers du sein et du côlon. Résultat : 300 cas de maladies détectées en 2014.

« En comparaison avec la moyenne nationale, le département fait office de bon élève avec un taux de participation de 63 % pour le dépistage organisé du cancer du sein (contre 52 % en France) et un taux de 34 % pour la cancer du côlon (contre 30 % en France). Nous devons poursuivre nos efforts ! »

Caroline Haure-Trochon, conseillère départementale du canton des Coteaux de Guyenne, médecin généraliste



Thierry Breton

ZOOM SUR...

DES NOUVEAUTÉS DANS LE DÉPISTAGE...

Liste des centres de radiologie
www.47magazine.lotetgaronne.fr

Le dépistage organisé des cancers est entièrement gratuit pour les personnes y participant. Il a pour objectifs de lutter contre la maladie en favorisant un dépistage et une prise en charge précoce, de lutter contre les inégalités sociales et territoriales en invitant systématiquement toute la population ciblée sur une tranche d'âge à bénéficier de tests gratuits. Deux cancers sont concernés : sein et côlon. Celui du col de l'utérus devrait bénéficier d'un dépistage ciblé dès 2017.

CANCER DU SEIN

Public concerné : femmes de 50 à 74 ans, **invitation au dépistage :** tous les 2 ans, **comment ?** une mammographie, **où ?** dans l'un des 7 centres de radiologies agréés en Lot-et-Garonne, **campagne de communication :** Octobre rose.

CANCER DU CÔLON

Public concerné : femmes et hommes de 50 à 74 ans, **invitation au dépistage :** tous les 2 ans, **NOUVEAUTÉ comment ?** un kit de prélèvement des selles. Dorénavant le prélèvement se fait en une seule fois (contre 3 avec l'ancien test), **où ?** le kit est à retirer chez son médecin traitant, **campagne de communication :** Mars bleu.

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

NOUVEAUTÉ dépistage organisé : à partir de 2017, **public concerné :** femmes de 25 à 65 ans, **invitation au dépistage :** tous les 3 ans, **comment ?** un frottis, **où ?** chez son gynécologue, médecin traitant, sage-femme ou laboratoire d'analyse biologique, **campagne de communication :** Janvier.



Département 47 - Xavier Chambelland

Elisabeth Marc est le médecin responsable de la structure de gestion de dépistage des cancers de Lot-et-Garonne, située à Boé. Ici, elle examine les résultats d'une mammographie.

Le Comité féminin pour la prévention et le dépistage des cancers

10 ANS D'ACTIONS !

Depuis 2005, le Comité féminin s'implique tout au long de l'année pour sensibiliser à la prévention et au dépistage organisé des cancers du sein et du côlon. « Nos interventions s'intensifient en mars et octobre lors des campagnes nationales », précise Hélène Marquès, la présidente de la structure. Les autres mois de l'année, l'association est également active et organise notamment des conférences « animées par des professionnels de la santé, comme le docteur Elisabeth Marc [lire au-dessus]. » Elle est aussi sollicitée par des chefs d'entreprises ou des maires désireux de sensibiliser leurs personnels. « Notre partenariat avec l'équipe de rugby féminine agenaise, SUA Les Prun'elles, nous permet de sensibiliser encore plus de femmes, celles qui suivent les rencontres sportives. Les rugbywomen jouent en effet avec un maillot portant le nœud rose. »

Comité féminin 47, Hélène Marquès, 6 rue Ledru-Rollin, 47000 Agen, 05 53 96 21 52. comitefeminin47@gmail.com



Programme d'Octobre rose
www.47magazine.lotetgaronne.fr



JUDO



Comité départemental de judo

Georges Autefage, président du Comité départemental de judo, remet sa première ceinture à un jeune judoka.



Comité départemental de judo

70 % des inscrits à un club lot-et-garonnais ont moins de 18 ans.

En Lot-et-Garonne, le judo est la cinquième discipline sportive en nombre de licenciés. Les valeurs que véhicule ce sport séduisent. 70 % des inscrits à un club, soit 1 985 filles et garçons, ont moins de 18 ans. Tous rêvent d'arborer la prestigieuse ceinture noire, comme leur idole Teddy Riner.

Vers la ceinture noire...

Bien que le judo soit un sport de combat, il ne tolère aucune violence physique et encore moins verbale. En pénétrant dans un dojo et en foulant un tatami, le judoka s'engage à respecter son adversaire. « *Le judo est une méthode d'éducation physique qui, en s'appuyant sur le combat, contribue à l'amélioration de l'homme et de la société* », souligne Georges Autefage, président du Comité départemental de judo. « *En proposant un développement physique, moral et spirituel, ce sport permet aux judokas de s'épanouir en harmonie avec eux-mêmes et surtout avec les autres. Sa pratique en club favorise l'acquisition de compétences sociales indispensables à la vie en société.* » Concorde, exemplarité, responsabilité, excellence, empathie, humanité, authenticité, tolérance, transmission,

sagesse, respect... autant de valeurs transmises au fil des années.

Véritable sport éducatif, le judo propose une approche progressive basée sur la connaissance de son corps, la souplesse et la coordination des mouvements. Art martial évoluant dans la haute sphère de l'olympisme depuis 1964, la discipline bien que très technique attire de plus en plus de personnes. Elle peut être pratiquée par les jeunes enfants comme par les adultes quels que soient l'âge et le niveau d'aptitude. Plusieurs générations sont souvent réunies dans le dojo et, grâce à un entraînement adapté, chacun peut s'épanouir pleinement. La solidarité et l'acceptation de l'autre sont également deux notions importantes développées au sein des clubs.

D'ailleurs, la Fédération française a créé la commission « Judo et Personnes handicapées ». « *Les enseignants de judo reçoivent une formation spécifique. Tout est fait pour que chaque judoka pratique le sport pour le plaisir et sans danger* », explique Georges Autefage. Autre démarche citoyenne : l'intégration à la vie d'un club de jeunes en difficulté. « *En pratiquant tout au long de l'année le judo, ils peuvent accéder à la ceinture noire... C'est le rêve de tous les judokas. Mais au-delà du symbole, ils sont mieux parés pour intégrer la vie professionnelle.* »

Côté compétition, dernièrement 25 jeunes judokas lot-et-garonnais ont participé à la Coupe de France minimes par équipes des départements à Villebon-sur-Yvette en Essonne. « *Nous n'y allons pas pour gagner à tout prix. Je souhaite avant tout qu'ils s'expriment et qu'ils s'autoréalisent au sein d'un groupe. C'est une sacrée expérience pour eux* », se félicite le président du Comité 47. Autre raison de satisfaction : le nouveau dojo départemental en projet pour 2017 à Agen. « *Il sera équipé de trois salles d'arts martiaux. Cet outil renforcera l'attrait pour le judo.* » ■

Comité départemental FFJDA

Maison des Sports
Annexe du Département
997, avenue Jean-Bru - 47000 Agen
05 53 66 78 18 - 06 70 60 87 88
secretariat.cdjudo47@orange.fr

À VENIR

12 et 13 décembre au Centre Omnisport Jacques-Clouché à Boé : Championnat de France Seniors 2^e Division et Coupe de France 3^e Division (800 participants).

2 800

Créé en 1968, le Comité départemental de judo compte 2 800 licenciés dont 1 985 jeunes de moins de 18 ans. Mais aussi : 41 clubs, 180 ceintures noires masculines et 70 ceintures noires féminines, 30 enseignants diplômés d'État, 10 enseignants certifiés fédéraux, 30 arbitres, 20 commissaires sportifs et 200 bénévoles.

Programmation jeune public

ÉCRAN 47 ANIME LE TERRITOIRE

La programmation *Ciné mômes* se déroule sur 9 mois en dehors du temps scolaire. Outre la projection de films pour le jeune public, 4 ateliers découvertes sont également organisés dans chaque salle du réseau Écrans 47. La dernière édition de 2015 rendait hommage au Studio Français Folimage et a accueilli plus de 2 700 spectateurs qui ont pu découvrir le dessin animé, savoir comment le son et la musique se fabriquaient pour un



film d'animation, voir tout type d'animations (animation en papier découpé, dessins sur celulo...). ■

Accueil de tournages

LE BAT 47 EST ACTEUR DU CINÉMA

Puch-d'Agenais, Villefranche-du-Queyran, Tonneins, Meilhan-sur-Garonne, Couthures-sur-Garonne et Casteljaloux s'étalent sur grand écran ! Les cinéphiles peuvent en effet découvrir dans les salles obscures ces villages lot-et-garonnais.

Puch, Villefranche et Tonneins servent de décor au film *Coup de chaud* de Raphaël Jacoulot avec notamment Jean-Pierre Darrousin et Gregory Gadebois et Meilhan, Couthures et Castel (pour les intimes...) aux *Rois du monde* de Laurent Laffargue avec Éric Cantona et Romane Bohringer pour ne citer qu'eux.

Le 2 juillet, *Coup de chaud* a été projeté à Marmande en avant-première nationale et le même soir en plein air à Puch. Quelque 700 personnes ont assisté à l'événement dont beaucoup de locaux fiers de « voir » leur village sur « la toile ». Sortie nationale : le 12 août.

Le 7 septembre, c'était au tour du film *Les rois du monde* d'être projeté (deux fois) en avant-première à L'Odyssée à Casteljaloux devant près de 350 spectateurs. Sortie nationale pour ce film entièrement tourné en Lot-et-Garonne : le 23 septembre. Actuellement au cinéma.

La réalisation de ces deux films a été accompagnée par le Bureau d'accueil de tournages (www.bat47.com) et soutenue par le Conseil départemental.



BAT 47

Avant-première nationale du film *les Rois du monde* le 7 septembre à Casteljaloux.



Les jeunes cinéphiles au cinéma Le Plaza à Marmande.

Ligue de l'enseignement

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ÉDUQUE À L'IMAGE

Aujourd'hui, c'est sortie cinéma

En plus d'être un agréable loisir, le cinéma est avant tout un art. Pour éveiller à cette dimension artistique les enfants de la maternelle au collège, des dispositifs scolaires ont été mis en place. Dans le cadre de « l'éducation à l'image », la Ligue de l'Enseignement et le Conseil départemental unissent leurs efforts pour déployer la toile de manière attractive et pédagogique au travers d'une convention éducative.

Comme 7 000 enfants l'an dernier, la petite Manon en maternelle, le grand Thibaut au collège et leurs camarades vont « sortir » de leur classe pour quelques heures. Direction la salle de cinéma la plus proche. Pendant leur temps scolaire, ils visionneront un film ! L'objectif de cette sortie est de leur faire découvrir quelques-uns des chefs-d'œuvre du 7^e art. Dans l'année, chacun verra ainsi trois films projetés dans les cinémas indépendants du réseau fédéré par Écrans 47. Aucune participation financière n'est demandée aux familles puisque le Conseil départemental finance les

transports scolaires nécessaires aux déplacements des classes et les billets d'entrée pour « Collège au cinéma ».

Cela pourrait paraître simpliste si, au-delà de l'écran, ne s'articulait un mécanisme d'éducation à l'image bien pensé. Les enseignants (250 en 2015) sont en effet très impliqués. Formés à « l'utilisation » des films qui seront visionnés, ils travaillent, en amont et en aval, avec leurs élèves et en classe sur les œuvres choisies.

Selon les collèges et les intentions pédagogiques du professeur référent,

les films seront abordés pour leur intérêt linguistique, historique, civique ou littéraire, mais toujours en faisant prévaloir l'approche cinématographique, c'est-à-dire l'étude des moyens mis en œuvre par le réalisateur pour raconter une histoire et faire ressentir des émotions. Les films sont sélectionnés par les ministères de l'Éducation et de la Culture, puis, en Lot-et-Garonne, par l'équipe composée de l'Inspection académique, du Conseil départemental et de la Ligue de l'Enseignement.

Manon et Thibaut ont de la chance. Leurs ensei-

gnants ont bien joué en inscrivant leur classe à l'un des dispositifs « École et Cinéma » ou « Collège au cinéma ». Leur dossier a été retenu en fonction des critères pédagogiques et de l'éloignement de leurs établissements scolaires par rapport à une ville plus importante. Ainsi, les séances ont lieu dans le cinéma le plus proche : L'Utopie à Sainte-Livrade, Le Rex à Tonneins, Le Confluent à Aiguillon, Ciné 4 à Castillon, Le Liberty à Monsempron-Libos, Le Plaza à Marmande, L'Odyssée à Casteljaloux, Le Margot à Nérac, Les Montreurs d'Images (Studio Ferry) à Agen. ■

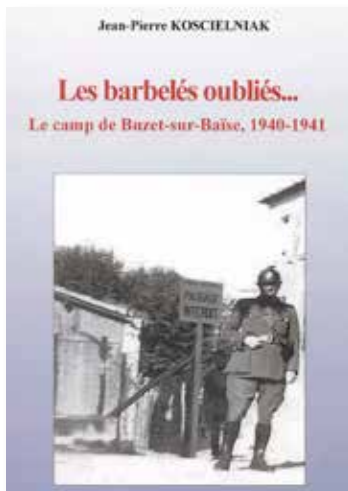
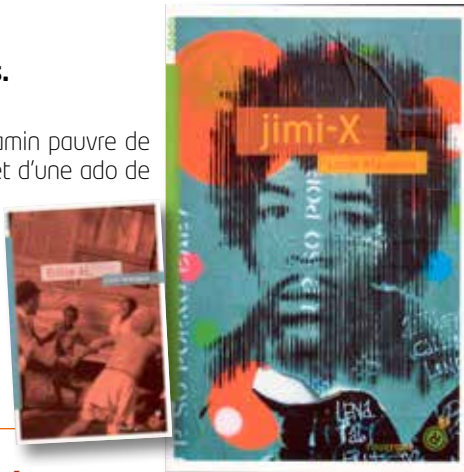
MÉDIATHÈQUE

JIMI-X

Louis Atangana. Éditions du Rouergue. À partir de 12 ans. 192 pages. 11,70 €.

L'auteur fait revivre un musicien de légende, Jimi Hendrix. Johnny, gamin pauvre de Seattle est né durant la seconde guerre mondiale d'un combattant et d'une ado de 17 ans. Ce noir à moitié indien grandit difficilement entre les disputes et les réconciliations de ses parents et ses séjours en familles d'accueil. Il chasse des idées noires, la misère et sa solitude dans la musique, en apprenant à jouer de la guitare sur un instrument à une seule corde, faute de pouvoir en acheter d'autres...

Louis Atangana a également écrit en 2014 un livre sur Billie Holiday, *Billie H* (Éditions du Rouergue. 128 pages. 10 €, à partir de 13 ans).



LES BARBELÉS OUBLIÉS...

Le camp de Buzet-sur-Baïse, 1940-1941. Jean-Pierre Koscielniak. Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne. 96 pages. 10 €.

Il n'en subsiste pas plus de traces dans le paysage que dans les mémoires. Pourtant, un camp dénommé « centre de séjour surveillé pour indésirables » a bien existé à Buzet-sur-Baïse de juillet 1940 à février 1941. Un camp pensé par la III^e République et mis en œuvre par Vichy pour servir ses propres desseins... Qui sont les 92 hommes à en subir les affres ? Sont-ils aussi dangereux pour la défense nationale que le prétendent les autorités ou s'agit-il seulement d'opposants à écarter ? Ce sont les ambitions répressives du nouveau régime que révèle cette étude de Jean-Pierre Koscielniak, président de l'association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne.

LE FESTIN

Cabinet des merveilles. N° 95. 128 pages. 15 €.



Cet automne, *Le festin* se refait une beauté et publie une revue « new look » avec formules graphique et éditoriale renouvelées. Pas de changement en revanche du côté du contenu de la revue. L'insatiable besoin de faire découvrir aux lecteurs les richesses de la région et son incroyable diversité est toujours au menu. Aussi, ce numéro est un véritable « cabinet des merveilles » de l'Aquitaine et désormais des Charentes. En effet, *Le festin* s'aventure maintenant sur les territoires de la future grande région. Mais l'escale qui nous intéresse tout particulièrement est celle faite chez nous, à Clairac. La mystérieuse fontaine de Roche dévoile un peu de ses secrets...

LES ORCHIDÉES EN LOT-ET-GARONNE

Vincent Gillet. Préface Solange Esnault (présidente de la Société française d'orchidophilie d'Aquitaine). Les Éditions du Bord du Lot. 122 pages. 19 €.

Il existe environ 50 espèces d'orchidées répertoriées en Lot-et-Garonne (1.60 en France et 25 000 dans le monde). Elles sont présentes partout, quel que soit le lieu : prairies, forêts, coteaux, fossés en bordure de route, jardins de particuliers... Ce guide s'adresse à tous les promeneurs curieux de mettre un nom sur les orchidées qu'ils croisent peut-être depuis des années sans le savoir. L'ouvrage ne prétend ni être exhaustif, ni avoir une quelconque valeur scientifique, il est seulement informatif et esthétique grâce à de belles photographies en pleine page.



MARQUE-PAGE

Une sélection d'ouvrages toujours disponibles en librairie

- *Lettre à Bendjebel, un enfant du Lot-et-Garonne dans la guerre d'Algérie.* Étienne Huc. Éditions Marivole. Collection années 60. 232 pages. 20 €.
- *Agenais, Terre de feu, de sang et d'espoirs.* Françoise Paillet. Les Éditions du Bord du Lot. 296 pages. 19 €.
- *Lavardac. Histoire. Images.* Céline Piot. Éditions d'Albret. 340 pages. 25 €.
- *Modes de vie et traditions populaires en Quercy et en Agenais.* Marcel Garrouste. Éditions d'Albret. 452 pages. 20 €.
- *La passante de l'Odéon ou Les sentinelles éternelles.* Jean-Pierre Meyer. Éditions Omarnaka. 211 pages. 18 €.
- *Le Gaucher boiteux, puissance de la pensée.* Michel Serres. Éditions Le Pommier. Collection Essais. 280 pages. 22 €.

COUP DE CŒUR

VOUS ALLEZ AIMER...

Il était une voix

Festival des arts du récit

Depuis 2009, les bibliothèques municipales des petites communes lot-et-garonnaises se mobilisent aux côtés de la Bibliothèque départementale pour organiser le festival *Il était une voix*. L'objectif de cette manifestation automnale, proposée par le Conseil départemental, est de valoriser le conte, un genre littéraire essentiel parfois méconnu. Chaque année, environ 2 500 personnes se déplacent pour assister à ces spectacles en milieu rural, de qualité et gratuits !

LA 7^e ÉDITION...

En octobre, à 20 h 30 - à partir de 12 ans

- **Mardi 13**, salle des fêtes à Puymirrol et **mercredi 14**, salle des Arcades à Gontaud-de-Nogaret : *Contes à ne pas dormir, même debout*, d'Olivier de Robert.
- **Jeudi 15**, foyer des campagnes à Layrac : *Mémoire en short*, d'Olivier de Robert.
- **Vendredi 16**, salle des fêtes à Saint-Eutrope-de-Born : *Contes du placard*, de Florant Mercadier.
- **Mardi 20**, salle des fêtes à Saint-Colomb-de-Lauzun : *La famille vient en mangeant*, de la Compagnie Mmm...
- **Jeudi 22**, médiathèque d'Agen : *Les bergères ne sont plus ce qu'elles étaient*, de Patric Rochedy (spectacle programmé à l'initiative de la médiathèque d'Agen, en partenariat avec la Bibliothèque départementale).
- **Vendredi 23**, caserne des sauveteurs à Couthures-sur-Garonne et **samedi 24**, salle de la commanderie au Temple-sur-Lot : *Le bal des loups*, de Patric Rochedy.
- **Mardi 27**, théâtre à Barbaste et **mercredi 28**, salle du Palay à Pujols : *Le chant des Os*, de Renée Robitaille.
- **Jeudi 29**, centre d'animation La Barthère à Casteljaloux et **samedi 31**, Music'Hall à Astaffort : *Livres in love*, d'Yma.



Programme téléchargeable
www.47magazine.lotetgaronne.fr

OC
CI
TAN

Jean-Pierre Hilaire
06 76 47 32 12
jean-pierre.hilaire@wanadoo.fr

Marcel Calmette,
délégué à la culture
et à la langue occitane.



Thierry Breton



Plus d'infos :
www.47magazine.lotetgaronne.fr

Lo departament e l'identitat occitana

Lo departament d'Òut e Garona correspond a l'ancian Agenés. A donc una legitimitat istorica e son apartenéncia lingüistica a Occitània es incontestabla.

Lo Conselh Departamental afortís aquela identitat en arborant lo drapèu occitan a l'entrada de l'ostal Sant Jacme, en reservant una plaça per aquela cronica dins sa revista e en pairinant e finançant cada an la « Quinzena occitana ». Dins l'encastre de la reforma territoriala, lo govèrn aviá pensat suprimir l'escalon departamental. Mas fin finala abandonèt aquela idèa perque se mainèt que lo departament gausissia d'una proximitat mai granda que la region e que los ciutadans i èran estacats, mai que mai perque es la garantida de la solidaritat territoriala. Segon la lei NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) d'agost 2015, d'unas competéncias demòran partejadas entre comunas, departaments e regions «dins lo domeni de la cultura, dels esports, del torisme, de la promocion de las lengas regionalas e de l'educacion populara ».

Lo departament pòt intervenir dins lo periescolar e l'animacion

de léser en sostenent d'iniciativas per la sensibilizacion a la lenga e la cultura occitana.

Lo Conselh departamental pòt dotar un fons occitan dins lo centre departamental de documentation pedagogica, emplegar d'intervenents itinerents dins las escòlas en acòrdi amb l'educacion nacionala, ajudar la « Jansemineta », la calandreta d'Agen, organizar de formacions a la lenga bailejadas pel CFPO, e afavorir de corses d'occitan pel mond bèl.



Département 47 - Xavier Chambelland

Le département et l'identité occitane

Le département de Lot-et-Garonne correspond à l'ancien Agenais. Il a donc une légitimité historique et son appartenance linguistique à l'Occitanie est incontestable.

Le Conseil départemental affirme cette identité en arborant le drapeau occitan à l'Hôtel Saint Jacques, en réservant une place pour cette chronique dans sa revue et en parainant et finançant tous les ans la « Quinzaine occitane ».

Dans le cadre de la réforme territoriale, le gouvernement avait

envisagé de supprimer l'échelon départemental. Mais finalement il a abandonné cette idée car il s'est aperçu que le département jouissait d'une plus grande proximité que la région et que les citoyens y étaient attachés, surtout parce qu'il est le garant de la solidarité territoriale.

Selon la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) d'août 2015, certaines compétences demeurent partagées entre communes, départements et régions « dans le domaine de la culture, du sport, du tourisme, de la promotion des langues régionales et de l'éducation populaire ».

Le département peut intervenir dans le périscolaire et l'animation de loisir en soutenant des initiatives pour la sensibilisation à la langue et la culture occitane.

Le Conseil départemental peut doter un fonds occitan au centre départemental de documentation pédagogique, employer des intervenants itinérants dans les écoles en accord avec l'Éducation nationale, aider la « Jansemineta », la calandreta d'Agen, organiser des formations à la langue pilotées par le CFPO, et favoriser des cours d'occitan pour adultes.

TRI
BU
NES

LOT-ET-GARONNE
Le Département

Groupe de la majorité départementale

Les élus de la Majorité départementale placent les politiques éducatives au premier plan des missions du Conseil départemental.

Ainsi, en agissant sur l'ensemble des leviers dont il dispose, le Département souhaite faire de la réussite de tous les élèves un des piliers de son développement et de son attractivité.

En cette période de rentrée scolaire, le Conseil départemental tient à réaffirmer ses choix stratégiques et ses engagements à destination de tous les élèves et de leurs familles :

- la gratuité du transport scolaire, instaurée en 2009, bénéficiera cette année encore à près de 11 000 élèves ;
- le soutien sans faille apporté aux projets communaux de modernisation et d'équipement des écoles maternelles et primaires permet de disposer sur l'ensemble du territoire d'une offre de proximité et de qualité ;
- la poursuite de la modernisation des collèges et de leurs équipements mobiliers et informatiques sera complétée cette année par une expérimentation pédagogique reposant sur l'utilisation de tablettes tactiles. Cette phase de test sera réalisée début 2016 avec les élèves de 5^e du collège Ducos-Du-Hauron d'Agen. Elle permettra d'évaluer l'intérêt pédagogique de cet outil avant d'envisager sa généralisation ;
- l'ouverture de l'école supérieure d'informatique In'tech Info à Agen, soutenue par le Conseil départemental, offre désormais aux Lot-et-Garonnais un choix encore plus large de formations supérieures. En relation avec le tissu des entreprises du secteur, l'ouverture de cette école donne un nouvel élan au développement de la filière numérique sur notre territoire.

La rentrée est aussi marquée cette année par le lancement d'une consultation citoyenne qui offre à chaque Lot-et-Garonnais la possibilité de s'exprimer sur les priorités du Conseil départemental. Les élus de la Majorité vous invitent à y prendre part. Le Lot-et-Garonne de demain se construit aujourd'hui, avec chacun d'entre vous.

Majorité départementale, Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9
05 53 69 42 11 - majorite.departementale@lotetgaronne.fr

Groupe L'Avenir ensemble

La réforme territoriale n'est finalement qu'un coup d'épée dans l'eau. On nous avait pourtant promis une rationalisation des compétences des collectivités qui devait enfin générer des économies... Il n'en est rien. Excepté quelques modifications à la marge, cette « réforme territoriale » ne fait que maintenir un *statu quo* synonyme d'immobilisme.

Cette non-réforme est symptomatique d'un gouvernement sclérosé, incapable d'imposer ses vues aux barons locaux du socialisme. Le résultat est édifiant : inapte à mettre fin au fameux « mille-feuille territorial » pour réaliser des économies, la gauche se trouve contrainte d'imposer 28 milliards d'euros de baisses de dotations aux collectivités.

Et les conséquences de cette coupe sèche sont désastreuses pour les territoires : l'investissement public devrait reculer de 25 à 30 % d'ici à 2017 ! Ce sont autant de projets que ne pourront pas être menés à bien par les collectivités. Autant de services qui ne seront plus rendus à la population. Et autant de chantiers en moins pour les entreprises locales.

En Lot-et-Garonne, où les investissements du Conseil départemental ont baissé de 35 % depuis 2008, les effets sont déjà perceptibles. Nombre d'entreprises du BTP sont en difficultés et ne peuvent plus compter sur les collectivités pour remplir leur planning. Jamais les territoires ruraux n'avaient subi une telle régression.

Groupe L'Avenir ensemble : 05 53 98 52 00 / lavenirensemble.net

Groupe La dynamique citoyenne

Septembre, c'est par tradition, le mois de la rentrée. La rentrée pour tous. La rentrée des classes pour les enfants. La rentrée des élus aussi, avec en filigrane la mise en place de loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Elle devrait consolider les compétences de proximité du Conseil départemental. Nous y veillerons. Septembre, c'est aussi le mois des bonnes résolutions. Nous nous engageons à garder, ici, le cap de l'indépendance, notre liberté de ton et de pensées, toujours dans l'intérêt général des Lot-et-Garonnais. Vous pouvez compter sur nous...

c.delbrel.dpt47@gmail.com - 06 45 74 46 14

OCTOBRE

14 et 16 octobre

Haute-fage-la-Tour, salle des fêtes, 15 h le 14 octobre et 20 h le 16 octobre : *Jérémy Fisher*, théâtre, danse et marionnette (à partir de 7 ans).

15 octobre

Boé, espace François-Mitterrand, de 9 à 19 h : Journée du grand âge, conférences, ateliers, animations, stands...

16 octobre, 5, 13 et 28 novembre

Bias, Villeneuve-sur-Lot et Sainte-Livrade-sur-Lot : cycle de conférences « Grand villeneuvois, terre d'échanges ». www.grand-villeneuvois.fr

16 au 18 octobre

Villeneuve-sur-Lot, parc

des expositions : foire exposition sur le thème La foire fête la Bretagne.

17 octobre

Villeréal, salle F-Mitterrand, 18 h 55 : *Otello*, de Verdi, opéra en direct de New York.

17 octobre

Foulayronnes, Galion, 20 h : conférence *Virus de l'Espoir*, en présence du chercheur Pierre Cordelier.

17 et 18 octobre

Cancon : fête de la noisette.

18 octobre

Foulayronnes, chapiteau Flottis : 18^e salon des collectionneurs de l'Agenais.

21 octobre

Laroque-Timbaut, biblio-

thèque communautaire, 14 h 30 : *Nid'archi* (atelier pour les 8-12 ans).

23 octobre

Villeréal, salle F-Mitterrand, 20 h 30 : soirée cabaret avec les jeunes comédiens de l'école Debauche.

24 octobre

Saint-Robert, rendez-vous cour de l'école, 10 h : Saint-Robert, Pays de Serres, circuit-découverte - balade paysage.

25 octobre

Boé, parc naturel de Passeligne, inscription à partir de 9 h, départ à 10 h : diverses animations dans le cadre d'Octobre rose, prévention et dépistage du cancer

du sein (*lire aussi page 10*).

28 octobre

Casseneuil, médiathèque, 14 h : Patrimoine illustré (atelier pour les 8-12 ans).

31 octobre

Villeréal, salle F-Mitterrand, 17 h : *Tannhäuser*, de Wagner, opéra en direct de New York.

31 octobre

et 1^{er} novembre
Miramont-de-Guyenne : 26^e Bourse des collections.

Jusqu'au**1^{er} novembre**

Villeneuve-sur-Lot, parc Saint-Cyr : exposition Saint-Cyr, patrimoine hospitalier.

NOVEMBRE

4 et 7 novembre

Casseneuil, salle multifonctionnelle, 15 h le 4 novembre et 11 h & 17 h 30 le 7 novembre : *Enchantés*, théâtre musical et dansé (dès 1 an).

6 novembre

Le Passage, salle des fêtes de Rosette, 20 h 30 : soirée théâtre *Chat et Souris*, par la troupe de la Dame Blanche.

7 novembre

Fumel, Pavillon 108, 20 h 30 : concert « Rock Noïse » avec Peter Kernel, Magneto et Cdt Cousteau.

Jusqu'au 8 novembre

Nérac : 6 expositions dans le cadre des Rencontres Chaland. Exposition spéciale

au Château Henri IV *Surprise dessinées*.

10 novembre

Agen, Cap cinéma, 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30 : *Istanbul, faits et reflète*, film d'Olivier Berthelot. Projection Connaissance du monde. À l'écran, un film - sur scène, l'auteur.

13 novembre

Barbaste, théâtre, 20 h 30 : soirée théâtrale.

13 novembre

Le Passage, centre culturel, 20 h 30 : *Passerelle musicale en Agenais*, concert de musique classique de Laurent Gignoux et Hervé N'Kaoua.

13 novembre

Villeréal, salle F-Mitterrand, 20 h 30 : spec-

tacle Daniel Guichard (ScenEcran).

14 novembre

Foulayronnes, Galion, 20 h 30 : festival Feydeau-Labiche.

21 novembre

Villeréal, salle F-Mitterrand, 18 h 55 : *Lulu*, de Berg, opéra en direct de New York.

21 novembre

Foulayronnes, Galion, 20 h 30 : Pamafloma.

22 novembre

Barbaste, théâtre, 15 h 30 : après-midi théâtre, manifestation caritative au profit de l'association Sarah proche.

25 et 28 novembre

Fongrave, rendez-vous parking de la mairie, 15 h le 25 novembre et 15 h & 18 h le 28 novembre :

Le petit cercle boîtes de mon imagination, cirque archaïque sous chapiteau (dès 4 ans).

27 novembre

Le Passage, centre culturel, 18 h 30 : conférence *La présence féminine dans le conflit 1914-1918*, par la Société archéologique et historique du Passage.

28 et 29 novembre

Montesquieu, conservatoire végétal régional d'Aquitaine, de 9 à 18 h : 20^e édition de la Fête de l'arbre et des fruits d'antan.

28 et 29 novembre

Saint-Colomb-de-Lauzun : marché de Noël.

29 novembre

Bruch, salle des sports : marché de Noël et vide jouets.

Jeune Chambre économique 47

Les pépites économiques du Lot-et-Garonne s'exposent

Nos entreprises conçoivent des produits commercialisés par la grande distribution ou des boutiques spécialisées. Nos chefs d'entreprises lancent des franchises qui maillent peu à peu l'Hexagone. Terre fertile, notre territoire voit aussi germer des prestations et des services originaux souvent présents sur le web. Nous achetons, nous consommons lot-et-garonnais bien souvent sans le savoir. Partant de ce constat, la Jeune chambre économique d'Agen (JCE) propose l'exposition *Je suis... 47 pépites*. Elle met en valeur nos atouts et nos spécificités économiques connus et reconnus au-delà de nos frontières. Le 3 décembre, la JCE participe aussi à l'opération *De firme en firme*, portée par le Conseil départemental et la Chambre de commerce et d'industrie.

« Je suis... 47 pépites » : du 17 au 28 octobre, place Clémenceau à Marmande. Du 17 au 28 octobre, rue Ste-Catherine à Villeneuve.



18 octobre

Un dimanche à la chasse

Vivre une journée de chasse dans une palombière, participer à une matinée de chasse au lièvre, au sanglier, au chevreuil ou à la bécasse des bois, s'initier à la chasse à l'arc du faisan... Le 3^e dimanche d'octobre, les chasseurs de Lot-et-Garonne accueillent des non-chasseurs, le temps d'une partie de chasse. Objectifs : chasser les idées reçues de cette pratique et faire découvrir les vrais contours de la chasse. Chaque participant repart aussi avec un livret pédagogique (présentation de la chasse et de la faune dans le département).

Cette journée du 18 octobre est « aussi l'occasion de montrer l'extraordinaire travail des chasseurs en matière d'aménagement et de gestion de la faune sauvage », précise Michel Auroux, président de la Fédération de chasse 47.

Inscriptions : 05 53 89 89 00 / fdc.47@orange.fr



DÉCEMBRE

1^{er} décembre

Agen, Cap cinéma, 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30 : *La Suisse, au cœur des Alpes*, film de Pierre Dubois. Projection Connaissance du monde. À l'écran, un film - sur scène, l'auteur.

2 et 4 décembre

Saint-Robert, salle des fêtes, 15 h le 2 décembre et 20 h le 4 décembre : *Le journal de Grosse Patate*, théâtre musical (dès 7 ans).

3 décembre

Lot-et-Garonne : *De firme en firme*, opération portée par le Conseil départemental et la Chambre de commerce et d'industrie.

4 et 5 décembre

Lot-et-Garonne : 29^e Téléthon.

5 décembre

Bruch, salle des fêtes : marché de Noël.

5 décembre

Fumel, Pavillon 108, 20 h 30 : concert « Rock Métal » avec Cobra, Narco Terror et The K.

5 et 6 décembre

Xaintrailles, salle polyvalente, de 10 à 18 h : marché de Noël.

5 et 6 décembre

Foulayronnes, chapiteau Flottis : marché de Noël.

11 décembre

Villeneuve-sur-Lot, théâtre Georges-Leygues, 20 h : *Les gens*, concert (dès 4 ans).

11 décembre

Le Passage, centre culturel, 20 h 30 : bal sévillan par Baïle Flamenco.

12 décembre

Feugarolles : marché de Noël.

12 et 13 décembre

Boé, Centre omnisport : championnat de France séniors 2^e division et coupe de France 3^e division de judo (*page 11*).

12 et 13 décembre

La Sauvetat-du-Dropt, après-midi le 12 et de 9 à 18 h le 13 : marché de Noël Art et Terroir.

18 décembre

Barbaste, théâtre et Vil-

léréal, salle F-Mitterrand, 20 h 30 : *Aïmons-nous les uns les autres*, d'Anne Roumanoff (sur écran géant - ScenEcran)..

Du 18 décembre au 3 janvier

En Lot-et-Garonne : campagne *Les Réveillons de la solidarité*, organisée par la Fondation de France.

19 décembre

Barbaste, place de la mairie : marché de Noël.

Il est temps...

de commencer à concevoir vos « caisses à savons » ! Sauvagnas organise sa traditionnelle course de bolides les plus fous les uns que les autres le dimanche de pentecôte (fin mai début juin). Une attraction unique en Lot-et-Garonne ! Avis aux participants et aux bénévoles...



Retrouvez un plus grand nombre des dates et de manifestations sur notre site Internet : www.lotetgaronne.fr

Avant de vous rendre sur une manifestation, vérifiez sa programmation. Le Conseil départemental n'est pas responsable de l'annulation d'un événement.

➤ Programmation Ciné Mômes en page 12.

➤ Programmation du Festival *Il était une voix*, organisé par le Conseil départemental et la Bibliothèque départementale, en page 13.

Le Conseil départemental investit pour votre sécurité

Le maintien de services publics de proximité et de qualité est l'une des préoccupations du Conseil départemental. Pour votre sécurité, le Département s'est engagé dans un important programme de modernisation des centres d'incendie et de secours et des casernes de gendarmerie sur l'ensemble du territoire. Des investissements essentiels pour faciliter les conditions d'accueil et d'exercice des missions de nos pompiers et de nos gendarmes !

Pour nos pompiers

8 000 000 €

> 13 centres d'incendie et de secours rénovés depuis 2008 et 3 chantiers en cours



Pour nos gendarmes

17 500 000 €*

> pour la rénovation des 31 casernes de gendarmerie dont 8,2 M€ investis d'ici 2017

* programmation issue du Bail emphytéotique administratif conclu entre le Département et le groupement Vinci Construction / Batimur

www.lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE
Le Département

DÉCLINAISONS AUTOUR DE LA CITROUILLE

Toutes les étapes des recettes
www.47magazine.lotetgaronne.fr

Velouté aux châtaignes

Sans le peler, couper un potimarron en 2. L'évider. Le découper en morceaux. Le faire revenir dans un peu d'huile d'olive avec 1 oignon émincé, 2 gousses d'ail hachées et 100 g de lardons. Recouvrir la préparation d'eau. Rajouter un cube de bouillon de volaille et un ½ bocal de châtaignes pelées. Cuire à feu moyen pendant 30 min (rajouter de l'eau si nécessaire). Passer au mixeur. Rajouter 2 cuillères à soupe de crème fraîche. Creuser un potimarron pour en faire une soupière. Le passer au four 10 min à 180° C avant de le remplir. Y verser le velouté. Servir avec des brisures de châtaignes.



Département 47 - Xavier Chambelland

Frites aux épices

Peler 1 kg de potiron. Couper la chair en grosses tranches. Les détailler en gros bâtonnets d'environ 7 x 1 cm. Chauffer l'huile de friture à 160°. Quand elle est bien chaude, sans être fumante, jeter les frites par petite quantité et les laisser frire 3 min. Les sortir et les mettre au fur et à mesure sur du papier absorbant. Au moment de servir, retirer le papier et saupoudrer les frites d'un mélange d'épices : paprika, piment d'Espelette, muscade, sel et poivre.



Département 47 - Xavier Chambelland

Tarte sucrée

Préchauffer le four à 180° C. Éépiner un potimarron d'environ 1,5 kg. Le couper en gros morceaux sans enlever la peau. Le faire cuire dans de l'eau bouillante. L'égoutter lorsque la chair est molle. Retirer la peau. Passer la chair au mixeur afin d'obtenir une purée. Dans un saladier, battre 120 g de sucre et 2 œufs. Ajouter 3 cuillères à soupe de maïzena, 15 cl de lait et une pincée de cannelle. Incorporer la purée de potimarron et mélanger. Dérouler une pâte sablée dans un moule à tarte et la piquer à l'aide d'une fourchette. Verser la préparation. Cuire 40 min.



Département 47 - Xavier Chambelland

sudoku

Grille n°11
octobre 2015
difficile

En partant des chiffres déjà inscrits, vous devez remplir la grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne, chaque carré de 3x3, contiennent une seule fois les chiffres de 1 à 9.

Solution dans le 47magazine de janvier 2016

					4	1		
				5		3		7
	1				9		8	
1						2		3
7			1	3				4
3		9						8
	6		8				5	
5		8		3				
		1	5					

Solution de la grille n° 10
du 47magazine n° 31
de juillet 2015

8	9	1	4	7	3	2	5	6
5	2	6	8	9	1	3	7	4
3	4	7	5	6	2	8	9	1
4	1	5	9	8	6	7	2	3
6	3	8	7	2	4	5	1	9
2	7	9	1	3	5	4	6	8
7	5	3	6	1	8	9	4	2
9	6	2	3	4	7	1	8	5
1	8	4	2	5	9	6	3	7

LOT-ET-GARONNE
Le Département

www.lotetgaronne.fr